

# Un diplôme européen pour les maçons

Loire-Atlantique - 18 Février

Philippe Dreyfus, directeur général du BTP CFA Loire-Atlantique. |

**Philippe Dreyfus, directeur des Centres de formation des apprentis du Bâtiment de Saint-Herblain et Saint-Brévin, a monté un projet de formation BP européen.**



*Comment est né le projet d'un brevet européen en maçonnerie ?*

Le partenariat avec les pays européens existe depuis longtemps au centre de formation. Pour aller plus loin, il fallait pérenniser ces actions. Le projet s'appuie sur une formation classique, avec une certification européenne délivrée par la branche professionnelle, après les deux années de BP.

*Quels sont les changements prévus pour cette nouvelle formation ?*

La grande transformation est d'ordre pédagogique. Chaque enseignement est axé sur l'Europe, en français, en maths, et bien sûr en technologie et technique d'apprentissage.

*Quelles sont les implications pour l'apprenti et son employeur ?*

Chacun doit d'abord faire le choix et donner son accord. Un cahier des charges précisera le pays choisi et les raisons techniques du choix : utilisation de matériaux nouveaux en Angleterre, construction de la maison passive en Suède, ou utilisation de la brique en Italie. Durant les deux années de formation, les élèves auront deux immersions de trois semaines dans le pays. Un cahier de suivi et un mémoire intitulé *Mon Europe* sont obligatoires pour obtenir la validation européenne.

*Et la langue ?*

C'est l'anglais qui sera la langue commune pour tous. Les élèves auront 4 heures de cours, au moins, par semaine, au CFAB.

*Et le coût ?*

L'hébergement sur place reste à la charge des apprentis, et sera subventionné en partie par la Région, et autres aides. Le reste est à la charge de l'établissement.

*Combien d'apprentis, titulaires du CAP de maçon pourront bénéficier de cette formation ?*

Nous ouvrons une section de seize places, dès septembre 2014. Actuellement, nous avons 302 apprentis maçons dans les deux centres de formation bâtiment de Loire-Atlantique, mais seuls les apprentis qui passent en juin le CAP maçon sont concernés par cette formation.

*Avez-vous déjà des retours positifs ?*

Oui, mais l'annonce officielle est prévue pour le 10 mars. Toutefois, on en parlera aussi aux journées portes ouvertes. Ensuite, employeurs et apprentis feront le choix de l'orientation vers le BP européen, ou le Bac pro.

*Que se passe-t-il après, pour ceux qui s'engagent dans cette formation européenne ?*

Les apprentis vont acquérir du savoir-faire complémentaire des partenaires étrangers, développer la maîtrise de la langue anglaise facilitant les relations clients et fournisseurs, développer leur capacité d'autonomie et favoriser les perspectives de poursuite des études vers le BTS. En effet, après le CAP, les formations, apprentis BP européen et apprentis Bac pro, se retrouveront pour la formation BTS ouvrant vers conducteur de travaux, chef de chantier, etc. C'est le nouveau projet du CFAB : proposer aux jeunes la filière complète de formation professionnelle en maçonnerie, du CAP au BTS !

Samedi 15 février et mercredi 26 mars, journées portes ouvertes au CFAB, 27, rue de la Rivaudière, à Saint-Herblain. **Contact** : [www.cfabtp44.com](http://www.cfabtp44.com)